

Besoin de conseils pour les révisions et les cas pratiques

Par **Pisistrate**, le **28/08/2004** à **16:00**

Salut

J'aimerais bien savoir comment vous faites pour rédiger vos exams de cas pratiques. Et aussi comment vous révisez...

En fait moi je révise pas mal les cours en les recopiant intégralement sous Word, ça me permet d'avoir des fiches très claires, bien structurées. Par exemple : "Fiche N° 2 - Les sources du droit du travail". Je me sers des fiches de TD, des photocopies etc. Puis quelques jours avant les exams, je lis et relis mes fiches... J'ai aussi pas mal de bouquins, mais bon c'est plus pour faire les TD car un bouquin de 800 pages, ça se lit pas dans la journée. A la rigueur les mementos c'est pas mal, mais un peu light pour les matières conséquentes.

Pour les cas pratiques en général je passe une demi-heure voire une heure à réfléchir dessus et à noter l'essentiel au brouillon. Par exemple je divise le cas en 4 parties si y'a 4 questions de droit. Si le premier problème porte sur les accidents de trajet et la deuxième question sur le droit de retrait des travailleurs, je vais marquer au brouillon les principes généraux, les articles applicables. Puis au bout d'une heure, je vais écrire sur la feuille :

--> résumé des faits

--> problématique juridique / rappel des principes, du droit applicable

--> résolution du problème de droit

Au total, il faut compter petite intro + 4 ou 5 pages, ce qui est assez limité pour 3 heures... mais bon c'est faisable.

Voilà. Vous en pensez quoi? Et vous faites comment? Merci d'avance de vos réponses, ça me sera utile.

Par **fabcubitus1**, le **28/08/2004** à **16:17**

Moi, personnellement, pour les cas pratiques (en ce qui concerne le droit civil), je note sur un brouillon les numéros de question, puis, je note à côté les articles qui me semblent utiles pour le résoudre, comme ça, j'ai déjà les 3/4 des éléments de mon devoir, reste plus que la rédaction.

Par **Yann**, le **28/08/2004** à **21:06**

Oui, mais chez nous souvent les cas ne se présentent pas sous forme de questions, c'est plus une petite "histoire" avec à la fin "appréciez la situation". Et là tu te débrouilles en priant pour ne pas oublier de parler de l'oncle de la belle soeur au cousin qui subit un dommage

indirecte par ricochet Image not found or type unknown

Sinon pour ta méthode Pisistrate je pense que c'est la bonne, moi les fiches ça me réussit pas, ceci dit pour la majorité des gens c'est ce qu'il y a de plus efficace.

Pour plus d'info sur les cas pratiques voici ce que nous avons déjà écrit sur le sujet:

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=68>

Par **Superboy**, le **28/08/2004 à 23:08**

:twisted:

En plus le temps est réduit au rattrapage. va falloir s'accrocher Image not found or type unknown

:twisted: :twisted:

FAUT Y ALLER LE COUTEAU ENTRE LES DENTS!!!! Image not found or type unknown

:shock: 8) 8)

Il est où le mien Image not found or type unknown

Par **laetitia**, le **29/08/2004 à 15:54**

Concernant les cas pratique mes conseils ne te seront pas utiles puisque ma méthode est semblable à la tienne.

En revanche, concernant ma méthode d'apprentissage et de révision:
pour apprendre le cours je suis obligé d'écrire manuellement tout le cours (= ce sont des notes = pas de phrases que des mots clés) paragraphes par paragraphes, une fois le premier appris je passe au deuxième puis je revois les 2 premiers et je passe au troisième et ainsi de suite.

Il est vrai que c'est très long et que c'est du bourrage de crane, mais c'est le seul moyen pour moi d'apprendre, ensuite pour les révisions je récris tout .

Voilà bon courage

Laetitia

Par **Olivier**, le **30/08/2004** à **22:10**

pour ce qui est des révisions, je te conseille d'utiliser la fonction "rechercher" du forum, elle est très utile, d'autant que ce sujet a déjà été traité au mois de mai....

Par **Pisistrate**, le **31/08/2004** à **15:20**

:P

Merci 